

* 1.4 – Intégrer les enjeux de transition écologique et solidaire dans le pilotage des politiques publiques et des choix budgétaires qui en découlent

FICHE-ACTION
10

DÉPLOYER LE BUDGET VERT

Ambition

Objectif stratégique

Évaluer l'impact écologique des actions de la collectivité par le biais de ses budgets principal et annexes.

Objectifs opérationnels

Généraliser progressivement le déploiement de la méthode Budget Vert d'I4CE à l'ensemble des directions et aux budgets annexes, sur les 3 objectifs (atténuation, adaptation, protection de la biodiversité).

Analyser 90% des budgets d'ici à 2026.

Étendre l'analyse aux enjeux de solidarité et de sobriété d'ici 2030.

» Contribution DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pilotage

PILOTE DE L'ACTION

Direction des Finances et du contrôle de Gestion

PARTENAIRES INTERNES

Toutes les directions

PARTENAIRES EXTERNES

Éléments DE CONTEXTE

L'évaluation environnementale des budgets vise à identifier et analyser les éléments du budget impactant (positivement ou négativement) un ou plusieurs objectifs de la transition écologique et solidaire (atténuation, adaptation, protection de la biodiversité). Cette évaluation environnementale présente plusieurs vertus :

- Faciliter le pilotage budgétaire et notamment s'assurer que l'ensemble du budget de la Ville est en cohérence avec le Projet de Transition Écologique et Solidaire.

- Orienter les dépenses publiques vers la transition écologique et solidaire.

- Améliorer la transparence sur l'action publique pour les citoyens.

- Favoriser la montée en compétence de la collectivité sur la transition écologique et son financement.

Articulation AVEC LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

PCAET du Pays Basque :

- Fiche 9.7 Mener une évaluation Climat du budget de la Communauté Pays Basque.

Descriptif DE L'ACTION

La mise en place d'un Budget Vert nécessite la mobilisation de l'ensemble des services et des élus de la collectivité. La Ville s'engage à mettre en place la démarche de manière graduée afin d'insuffler une dynamique pérenne au sein de la collectivité.

Ainsi, la méthode I4CE a été testée en 2023 sur le volet atténuation, avec deux directions opérationnelles. La Ville souhaite à présent déployer plus largement la démarche, et l'élargir à l'ensemble des directions de la collectivité. Afin de faciliter et de renforcer la mobilisation des services, la Ville s'engage à :

1 — Mettre en place une gouvernance pour faciliter la mise en œuvre du Budget Vert

• Affirmer l'ambition politique de la démarche

La démarche de Budget Vert doit être envisagée dans une perspective de mobilisation d'une grande partie voire de l'ensemble de la collectivité. Il est donc nécessaire d'afficher un fort portage politique de la démarche et de communiquer sur la vision politique sous-jacente à sa mise en place auprès des agents de la collectivité.

Une lettre de cadrage sera adressée aux directions en début de processus budgétaire. Cette note méthodologique permettra de formaliser la mobilisation des services et faciliter l'implémentation de la méthode.

• Sensibiliser et former les agents et les élus

Cette étape est un prérequis à la mise en place d'un Budget Vert. Il est nécessaire de sensibiliser le plus largement possible sur les fondamentaux en matière d'atténuation au changement climatique, d'adaptation et de protection de la biodiversité (volets d'analyse

de la méthode I4CE). Il est également important de réaliser des formations à la méthode du Budget Vert, pour permettre aux élus et aux techniciens de bien comprendre l'outil et ce qu'il permet. Enfin, il est nécessaire d'outiller les différentes directions à l'évaluation de leur budget et à la maîtrise des outils pour y parvenir.

- **Mettre en place une démarche collaborative**

Le travail d'évaluation des services doit être accompagné par la mise à disposition d'un outil présentant une première coloration du budget. Cette première coloration permet aux services d'identifier les lignes sur lesquelles ils vont devoir travailler en priorité. Afin de permettre la transversalité de la démarche, il est également recommandé de réaliser des temps forts pour renforcer la méthode et la mobilisation autour de celle-ci (tel qu'une série de rencontres avec l'ensemble des services pour travailler sur la coloration du budget et définir les arbitrages, un séminaire, des ateliers de co-construction, etc.).

- **Prendre en compte la temporalité de la mise en œuvre**

Il est nécessaire de bien axer la communication autour du temps nécessaire à l'implémentation de la méthode. La mise en place d'un Budget Vert permet de produire une analyse du budget d'une collectivité mais elle permet avant tout de créer une nouvelle dynamique de fonctionnement. La mise en place de cette dynamique nécessite du temps afin de mobiliser les élus et les techniciens de la collectivité. Chaque exercice permet d'améliorer l'implémentation de la méthode au sein de la collectivité.

- **Créer de la transversalité autour des thématiques du Budget Vert (atténuation, adaptation, biodiversité, solidarité)**

C'est tout l'enjeu derrière la mise en place du Budget Vert. La prise en compte de ces thématiques par l'ensemble des services de la collectivité permet de faciliter le passage à l'action. La mise en place de temps forts pendant l'année facilite également le développement d'une culture partagée autour de l'intégration des externalités (positives ou négatives) du budget de la collectivité.

2 — Faire du Budget Vert un outil de pilotage complémentaire

L'enjeu consiste à pouvoir utiliser les résultats du Budget Vert à la fois pour arbitrer les choix d'allocation des budgets de la Ville mais également pour permettre le suivi de la mise en place du Projet de Transition Écologique et Solidaire. Il convient de préciser que le Budget Vert peut être un outil de pilotage uniquement s'il intègre une part suffisamment importante du budget.

- **Allouer les budgets**

Le Budget Vert est un outil efficace pour travailler sur l'allocation des budgets de la Ville. Une double incorporation du Budget Vert (au budget primitif et au compte administratif) permet que les résultats du compte administratif de l'année N servent à orienter la préparation du budget primitif N+2. L'intégration du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), et des emprunts de la collectivité permettent d'étendre la portée du Budget Vert.

- Étendre l'analyse du compte administratif (CA), du budget primitif (BP) à l'ensemble des directions de la Ville ainsi qu'aux budgets annexes (temporada et stationnement).

L'incorporation du Budget Vert au budget primitif permet à l'analyse de se faire en parallèle de la préparation budgétaire et facilite la réalisation des arbitrages. Un projet aura plus de chance d'être sélectionné s'il contribue favorablement au Budget Vert. Cette analyse peut permettre à certains projets qui auraient été initialement écartés de finalement voir le jour et/ou de faciliter l'acceptation de projets plus chers mais plus vertueux au regard de l'environnement.

De même, l'incorporation du Budget Vert au compte administratif présente l'avantage d'analyser le « bilan réalisé ». Contrairement au BP « vert » théorique, le CA « vert » mesure la réalité d'exécution de la proposition budgétaire énoncée dans le BP (par exemple, des crédits peuvent être alloués, lors du BP, à une dépense favorable au climat mais in fine être dépensés pour un achat défavorable au climat). Sans analyse a posteriori, il est très difficile de suivre les opérations « favorables » réellement réalisées.

- Intégrer le Budget Vert au sein du PPI : le Budget Vert sera également utilisé pour travailler sur le PPI dès 2024. Cette démarche permettra de travailler sur la soutenabilité des investissements à venir de la collectivité et peut faciliter l'adhésion à certains projets.

- Appliquer le Budget Vert sur les emprunts de la Ville : enfin, l'application du Budget Vert pourra être étendue sur les emprunts de la collectivité dès 2024. Il s'agira de revoir les critères de sélection dans les négociations de prêts pour les emprunts annuels et de tenir compte des impacts environnementaux de la banque.

La Ville partagera la méthode d'analyse utilisée avec le CCAS afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de sa propre démarche de Budget Vert.

• Suivre l'évolution de la mise en place du Projet de Transition Écologique et Solidaire

Le Budget Vert est à considérer comme un outil de suivi complémentaire aux outils existants pour la mise en œuvre du projet de Transition Écologique et Solidaire puisqu'il permet de mesurer l'évolution des budgets « favorables » alloués par la Ville. En effet, les résultats de l'analyse environnementale permettront de faire ressortir si l'allocation des budgets est en cohérence avec les ambitions municipales, et il sera possible de tracer une trajectoire d'amélioration en comparant les résultats du Budget Vert d'une année sur l'autre. Cet indicateur de suivi de l'implémentation des politiques de transition écologique et solidaire devra être utilisé pour ajuster les efforts à réaliser par la Ville pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

À terme, la Ville étendra l'analyse de ses budgets à la transition écologique et solidaire. Au-delà de la méthode I4CE, une grille d'analyse plus poussée sera à mettre au point pour prendre en compte les volets solidarité et sobriété.

Coûts €

Les coûts de la mise en œuvre de cette action sont estimés à 15 k€.

Indicateurs

DE RÉALISATION :

- Part des budgets analysés (dont budgets annexes)
- Part des directions impliquées dans l'élaboration du budget vert annuel

D'IMPACT :

- Part des dépenses évaluées comme "favorables" à la transition écologique (sur les dépenses évaluées)